

Module Complémentaire SSIAP 2 - Chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CREFOPS SUD OUEST
Mme ESTEVES Anne-Sophie
05.57.77.24.18
anne-sophie.dacosta@crefops.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarie(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau Préqualification (Niveau 2 européen)

Conditions d'accès :

Etre ou avoir été, pendant un an, au minimum sous-officier des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et titulaire de la spécialité PRV 1 ou AP 1 ou du certificat de prévention, délivré par le ministère de l'intérieur.

Prérequis pédagogiques :

Etre ou avoir été, pendant un an, au minimum sous-officier des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et titulaire de la spécialité PRV 1 ou AP 1 ou du certificat de prévention, délivré par le ministère de l'intérieur.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Ce module vise à donner aux candidats aux emplois au sein des services de sécurité incendie des ERP et des IGH, disposant d'une compétence évaluée conformément au référentiel de formation des sapeurs-pompiers, les connaissances complémentaires nécessaires.

Contenu et modalités d'organisation

CONTENU DE LA FORMATION Manipulation des systèmes de sécurité incendie Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels le chef d'équipe de sécurité incendie est susceptible d'intervenir. Identifier et interpréter les différents signaux. Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie. Chef du poste de sécurité en situation de crise - Connaître les procédures et les consignes, - Gérer les intervenants, - Prendre les décisions adaptées, - Connaître et mettre en actions les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers. **VALIDATION DE LA FORMATION** La formation est validée si le candidat est présent à l'ensemble des séquences programmées. **NIVEAU DE SORTIE** Diplôme de Chef d'équipe des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes – S.S.I.A.P. 2 obtenu par équivalence.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**
Commentaires sur la parcours personnalisable **8h30-12h et 13h30-17h sur 4 jours**

Validation(s) Visée(s)

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes de niveau 2 (SSIAP 2) - diplôme de chef d'équipe - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00203293	du 01/01/2021 au 31/12/2021	FLOIRAC (33)	CREFOPS SUD OUEST		MON COMPTE FORMATION	FPC
00251431	du 01/01/2022 au 31/12/2022	FLOIRAC (33)	CREFOPS SUD OUEST		MON COMPTE FORMATION	FPC

00331826

du 01/01/2023 au
31/12/2023

Floirac (33)

**CREFOPS SUD
OUEST**

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00396385

du 01/01/2024 au
31/12/2024

Floirac (33)

**CREFOPS SUD
OUEST**

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00523980

du 01/01/2025 au
31/12/2025

Floirac (33)

**CREFOPS SUD
OUEST**

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC